

Le sonore à Vevey

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'effort cinégraphique suisse = Schweizer Filmkurier**

Band (Jahr): - **(1930)**

Heft 3

PDF erstellt am: **28.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-732491>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

EXPLOITATION

„Anasthasie“ a la vie dure!

Nous avons signalé dans notre dernier numéro la résolution prise par les directeurs valaisans de s'unir d'une manière effective contre les incompréhensibles abus de la Censure.

Nous sommes heureux que la campagne que nous avons entreprise pour ramener les censeurs du Valais à une juste notion de leur rôle, soit concrétisée par l'union de leurs principales victimes, qui semblent bien décidées à refuser de courber plus longtemps l'échine devant une dictature aussi sottise... qu'exceptionnelle!

Car, et nous ne le répéterons jamais assez, seul des cantons de la Confédération suisse (qui se flatte, à juste titre, d'être administrée dans le plus large esprit de justice, d'équité et de LIBERTÉ), celui du Valais, pour des raisons (que nous n'hésiterons pas à aborder, un jour, franchement, bien qu'elles dépassent de loin les limites de notre rôle d'organe essentiellement corporatif!) absolument étrangères au commerce en général et à celui des spectacles en particulier, rend la vie impossible aux directeurs de cinémas.

Pourtant ceux-ci ont droit aux mêmes égards, aux mêmes encouragements que ceux accordés à TOUS les directeurs de TOUS les autres cantons de notre pays.

Autonomie cantonale, soit. Mais au préjudice de la liberté individuelle, pourquoi??

Et puisque, pour être Valaisan, il faut avant tout être Suisse, alors faut-il pouvoir jouir des mêmes droits que TOUS les Suisses.

Maintenant, la bataille est engagée, puisque toute entente paraît impossible.

Pour notre part, et dans notre soif d'indépendance et de justice, nous ne la considérerons comme terminée que le jour où cette incohérente manière d'agir cessera sans retour.

J. L.

Catholiques et cinéma

(Dédié aux censeurs du canton du Valais)

Vendredi 7 novembre, les membres du Congrès catholique du Cinéma, au nombre de trois cents, ont visité les vastes usines « Gaumont-Franco-Film-Aubert ».

Ils furent reçus par M. Costil et par M. Louis Gaumont.

Des groupes, sous la conduite des principaux chefs de service de la société, visitèrent les principaux ateliers, en pleine activité.

Ils virent successivement la menuiserie, la fonderie d'aluminium, la fabrication des pièces détachées pour les différents postes muets et sonores, les ateliers du « Simpligné », poste portatif particulièrement intéressant pour les membres de l'enseignement, et la fabrication des appareils photographiques.

Les congressistes s'arrêtèrent très longtemps dans le vaste atelier de montage et de mise au point de l'« Idéal-Sonore Gaumont », où des ingénieurs donnaient des explications sur les caractéristiques de ce fameux poste français.

On ne put que traverser rapidement la sous-station électrique, les ateliers de fraisage, de décolletage et les imprimeries.

L'ordre, la méthode, l'activité qui règnent dans les différents ateliers, où le travail est standardisé, firent l'admiration des visiteurs et cette puissante industrialisation du cinéma fut une révélation pour beaucoup d'entre eux.

Durant toute cette visite, sur toute la superficie des usines, une ambiance musicale planait; un des nouveaux haut-parleurs, répandait jusqu'aux points les plus éloignés de la petite ville que constituent les usines « G. F. F. A. », les airs du répertoire classique.

La visite se termina aux studios, où les visiteurs purent assister à la prise de vues de quelques scènes d'un film parlant « Le Mystère de la Chambre Jaune » que tourne M. Lherbier pour le compte de la Société OSSO.

Le chanoine Raymond, en quittant les studios, félicita, au nom des participants, M. Léon Gaumont, pour l'œuvre qu'il a su créer.

Le Sonore à Vevey

L'ouverture du cinéma Oriental de Vevey, transformé en sonore a été un coup de maître pour lequel nous félicitons très vivement M. Hinterhauser, le sympathique directeur.

Ce succès triomphal est dû, en effet, pour une large part à une préparation extrêmement soignée, à une mise au point parfaite, au choix d'un programme fait pour réunir tous les suffrages et où l'on vit et entendit entre autres dans les actualités M. Doumergue, président de la République française, dans son voyage au Maroc et aussi et surtout, dans « Barcarolle d'amour », la façade et l'envers d'un grand théâtre français, en pleine représentation du Tannhäuser, sur la scène et toute la vie intime d'un théâtre, en même temps.

L'incendie d'un théâtre avec tout le tapage inhérent à une catastrophe, a été terrifiant.

Les dessins animés sont d'une originalité remarquable.

En un mot, ce fut la vie même, mise à l'écran.

L'installation, que l'on peut visiter, est de la maison Bauer, représentée par M. Jaeklé, à Lausanne.



PATHE NATION PRÉSENTE
JAQUE CATELAIN DANS
L'ENFANT DE L'AMOUR
UN GRAND FILM PARLANT DE JEAN DE MERLY